

## **GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE**

*Les Interventions Systémiques Coopératives : Les règles de l'échange*

### **La dimension politique de ces notions**

La compréhension des trois possibilités de lecture des échanges permet d'avoir une vision macroscopique plus claire des places du politique, de l'économique et de l'humain, places qu'il faut à la fois différencier et articuler...

*... en précisant les rôles et les moyens propres à chaque dimension des individus :*

- Consommateur / Producteur : participant du Marché (en tant que client ou/et fournisseur)
- Citoyen : se situant dans le registre des obligations réciproques de participation et d'entraide vis-à-vis des membres d'une communauté particulière (pays, nation, continent, monde...)
- Sujet, à la première personne, singulier par ses relations d'appartenance familiale et affective (cercles d'amis), et ses besoins, ses désirs et sa manière particulière de les satisfaire.

*... et en délimitant les logiques différentes du Marché, de l'Etat et du Don, c'est à dire les outils d'intervention et de fonctionnement propre à chacun.*

- le Marché : l'argent, l'offre et la demande, la consommation et la production, la concurrence, la possession d'un capital (monétaire ou de compétences), le profit, la réussite, la dette négative...
- l'Etat : les obligations d'assistance, de protection et d'organisation, les missions régaliennes que l'Etat se reconnaît, et son droit à employer une « violence légitime »)
- le don : l'entraide volontaire, la charité, l'associatif, l'affection, l'amour, l'amitié, la reconnaissance personnelle, la dette positive...

***Lorsqu'un acteur défini socialement utilise un type d'échange pour lequel il n'est pas légitime, nous sommes dans un porte-à-faux repéré immédiatement comme « inapproprié », sinon « injuste », source de frustrations et de mécontentements.***

- Ainsi l'Etat peut reconnaître et faciliter le don mais il ne peut pas l'imposer, il peut réguler le marché mais non le remplacer
- Ainsi le Marché ne peut pas assumer d'une manière équilibrée et juste les missions régaliennes de l'Etat, ni envahir l'échange gratuit du don
- Ainsi le Don ne peut ni se faire Loi ni se faire monnaie d'échange

Aucune logique ne peut prétendre, comme on l'a vu successivement, apporter LA solution satisfaisante aux problèmes complexes que rencontrent les individus, nécessairement pris dans la triple et contradictoire logique des échanges qui les font vivre et qu'ils font vivre.

C'est donc par un processus de coopération parfois adverse, par leur conflictualité reconnue et assumée, qu'un équilibre peut et doit se trouver entre ces trois logiques, de manière à ce que chacune d'elles évite aux autres de tomber dans un excès, excès dommageable finalement pour la logique qui l'emporterait.

***Seule la reconnaissance de l'impossibilité de substituer UNE logique à la recherche d'un équilibre entre les TROIS peut être la base d'un dialogue réellement démocratique***